



## Compte rendu du Conseil d'Administration du jeudi 9 juillet 2009

**Présents :** Hubert Roux -Président-, Jean Chapon, Anne Lacourt, Jean-Pierre Maillant, André Montès, Michel Sanfaute représentant la FNTP, Henry Thonier.

**Excusés :** Bernard Cliche, Aimé Koessler, Rémi Pochat, Paul Razel et François Vahl.

**Participent à la séance :** Laurent Barbaroux (représentant Louis-Michel Sanche, Secrétaire général du CGEDD), André Colson (FNTP), Fernand KREMER (Inspecteur général éducation nationale), Thierry Loubière (Commissaire aux comptes) et Noël Richet (ASCO-TP).

Hubert Roux ouvre la réunion. Il remercie les membres présents et regrette l'absence des membres excusés.

Chaque participant dispose d'un dossier comportant les documents supports pour ce conseil. Les membres du CA pouvaient consulter et/ou télécharger la totalité des différentes pièces à l'adresse : [http://www.asco-tp.fr/download/ca\\_09\\_07\\_09/](http://www.asco-tp.fr/download/ca_09_07_09/).

Un exemplaire des lettres n°20 (décembre 2008) et n°21 (juin 2009) est également inséré dans ce dossier.

L'ordre du jour est alors abordé.

### I- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 15 janvier 2009

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

### II- Compte financier 2008

Les comptes établis par notre expert comptable, ont été vérifiés par le Commissaire au compte le 18 juin. Les points essentiels sont les suivants :

- Les produits se sont élevés à 70 559 € contre 100 965 € en 2007, 102 446 € en 2006 et 134 075 € en 2005. La contribution de la FNTP a été de 60 000 € contre 90 000€ en 2006 et 2007 soit une réduction du tiers par rapport aux 2 années précédentes. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de 92 (24 personnes morales et 68 personnes physiques) en légère croissance par rapport à 2007 mais le montant perçu s'élève à 10 110 € contre 10 965 € en 2007.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 74 231 € contre 110 251 € en 2007, 106 958 € en 2006 et 121 335 € en 2005. L'importante diminution de ces charges par rapport à 2007 est le résultat de la mise en œuvre d'une solution à moindre frais des hébergements Internet tout en conservant la qualité des espaces et en augmentant leur réactivité et leur souplesse d'utilisation. C'est également l'effet d'une gestion rigoureuse imposée par la réduction de la contribution de la FNTP.

Les principaux postes de dépense sont les suivants :

- maintenance de planète-tp y compris photothèque et hébergement de l'ensemble pour 13 778 € ;
- finalisation des rubriques « vie d'une opération » « Topographie (en partie) » « habitat et ouvrages (collèges) » pour 12 656 € ;
- la réalisation de la lettre papier n°20 (1 000 exemplaires) et du clip vidéo d'accompagnement du DVD à destination des classes de 5<sup>ème</sup> au collège pour 8 056 € ;
- la location des bureaux pour 13 834 € ;
- les frais de personnel de secrétariat et les honoraires (expert comptable, commissaire au compte) pour 18 728 €.

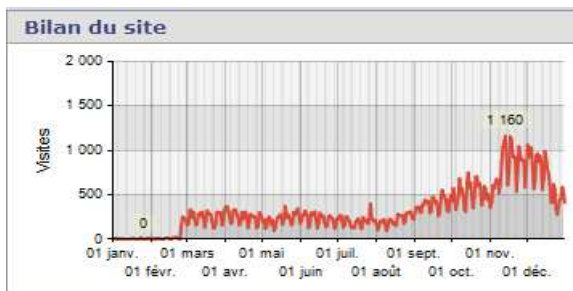
Thierry Loubière, commissaire au compte, précise qu'il a pu avoir accès à toutes les pièces écrites indispensables et que les comptes de l'association sont très bien tenus. Il note un résultat négatif du fait d'une conjoncture très particulière.

Michel Sanfaute, fait remarquer qu'actuellement l'activité des TP est en baisse de 15%. Cela entraîne une forte diminution du budget de la FNTP dont les charges non compressibles, représentant 50% de son budget, sont en augmentation de 1,5%. La rigueur de la gestion d'Asco-TP est indispensable et il convient de poursuivre les efforts engagés. Les prévisions de l'activité des TP pour 2009 sont incertaines et il en est de même pour 2010. Le blocage d'une somme de 15 000 € évoqué au CA du 15 janvier dernier sur le budget de l'association est toujours d'actualité.

.../...

### III- Activités et évolutions d'ASCO-TP en 2008

1. Les deux conventions passées avec le MEEDDAT et la FNTP, bien que signées en fin d'années, se sont appliquées comme prévues, ce qui a permis à l'association de bénéficier des concours attendus et essentiels tout au long de l'année.
2. Avec la FNTP, la coopération s'est développée notamment dans le domaine de la formation et des relations avec les enseignants de l'enseignement secondaire. Les services administratifs ont apporté une assistance juridique pour la procédure de licenciement de la secrétaire d'Asco-TP. Les relations avec certaines FNTP se sont concrétisées dans plusieurs actions sur le terrain. Nous rappelons enfin que le concours financier s'est élevé à 60 000 euros.
3. Le Ministère « MEEDDAT » a poursuivi la mise à disposition de notre délégué général et d'un chargé de mission remplissant les fonctions de webmaster. Le CETE du Sud-Ouest a poursuivi avec une grande efficacité son concours pour l'hébergement et la gestion du site. Les services déconcentrés reçoivent nos documents et la coopération se poursuit suivant les circonstances.
4. Les espaces Internet ont beaucoup évolué. Planète-TP hébergé chez « Pégasis » jusqu'en mars a trouvé domicile au CETE du Sud-Ouest tout en changeant de présentation tant en version française qu'en version anglaise. Il en est de même pour les sites « collègues » et « armées » qui ont quitté « Solution Interactive » en juin pour être hébergés à moindre frais sur un autre serveur privé tout en adoptant l'application SPIP Giseh. Fin décembre, c'est le site Asco-TP qui a été intégré complètement dans Planète-TP sous une rubrique spécifique.



Fréquentation  
Du 1<sup>er</sup> mars 2008, lancement du nouveau site,  
au 31 décembre 2008

5. Suite à la sortie d'un DVD intitulé « Architecture & Cadre de vie – Énergie & Développement durable » promu par le MEN, le MEEDDAT, l'ONISEP, l'AFDET, la FNTP et la FFB à destination toute particulières des classes de 5<sup>ème</sup> en collège, Asco-TP est intervenu pour la réalisation d'un clip vidéo de présentation de ce support ainsi qu'une rubrique spécifique dans l'espace « collègues ». Notre association a également répondu à la demande de nombreux collègues en envoyant un exemplaire du DVD dans les établissements (environ 300).
5. Le 3 novembre 2008, Asco-TP a quitté les locaux de la rue des Saints-Pères dans le VII<sup>ème</sup> arrondissement pour de nouveaux bureaux situés au 15 rue de la Fontaine au Roi dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

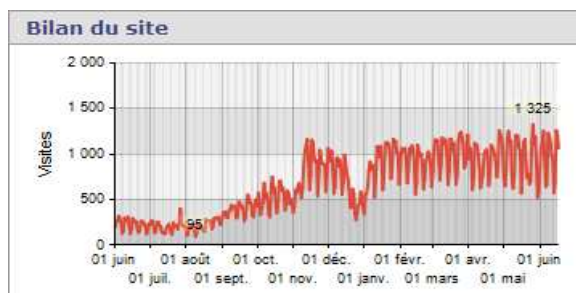
### IV- Activités en 2009

1. Deux conventions ont été soumises au Ministère et à la FNTP pour les années 2009, 2010 et 2011. Les deux projets sont en continuité avec les conventions précédentes et conviennent à nos partenaires. Cependant, le Ministère n'a pu encore, pour des raisons administratives, apposer sa signature. Les démarches nécessaires se poursuivent. Pour Hubert Roux et Laurent Barbaroux aucune difficulté n'est à signaler sur le fond.
2. L'évolution du site continue et se consolide avec la réalisation d'une nouvelle rubrique « Topographie » terminée en avril 2009. Un nouveau chantier vient de commencer et porte sur la rubrique « Développement durable » qui remplacera une première rédaction actuellement sur site.  
La photothèque qui était hébergée chez « KEEPEEK » a été sauvegardée et son moteur changé pour être placée chez un autre hébergeur à moindre frais en attendant son intégration au sein de la future photothèque de l'ENPC. Anne Lacourt souligne que le changement de logiciel entraîne un retard important dans le projet et sa mise en œuvre n'interviendra certainement pas avant 2010.

.../...



Un espace « Pros » est en cours de construction. Il est à destination des professionnels voulant échanger des données confidentielles avec des services comme l'Éducation nationale, AFPA, CFA... (Un premier espace pour GrDF et eRDF est en cours de test et concerne les travaux à proximités des réseaux). Les traductions seront reprises en octobre en se limitant à la nouvelle rubrique « Topographie ». Les transpositions en anglais des rubriques « Développement durable » et « Matériels » devraient suivre quand cela deviendra possible.



Du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 17 juin 2009  
250.000 visites et 1.300.000 pages vues  
(équivalent jour 685 visiteurs pour 3540 pages vues)

Sur le mois de juin 2009, la moyenne est de 1015 visiteurs pour 5019 pages vues par jour.

Il est possible de consulter les statistiques complètes mensuelles sur le site [www.planete-tp.com](http://www.planete-tp.com) en s'authentifiant avec le login et le mot de passe (attribués aux adhérents d'Asco-TP) à l'adresse Internet :

[http://www.planete-tp.com/rubrique.php3?id\\_rubrique=308](http://www.planete-tp.com/rubrique.php3?id_rubrique=308) .

3. Les relations avec des associations, divers organismes professionnels et l'éducation nationale continuent. Pour exemples :

- le 28 avril dernier en partenariat avec la délégation grand est de l'AFGC, il a été mis en œuvre une idée originale à Hagondange (57). Cent quarante collégiens ont construit l'arche d'un pont à partir d'éléments en polystyrène. Histoire d'affronter les difficultés des lois de l'équilibre et une partie de la physique des matériaux dans le domaine des Travaux publics.
- Asco-TP participe également au côté de la FNTP à un nouveau chantier concernant la réalisation d'un support multimédia tout particulièrement adapté pour les élèves de 4<sup>ème</sup> des collèges et le nouveau programme de technologie dans sa partie sur le confort et la domotique.
- Asco-TP sera représentée aux travaux de rénovation du BTS Travaux publics » qui débutent le 6 juillet prochain dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> CPC (commission professionnelle consultative).
- Asco-TP participera également à la visite technique prévue en Corse du 6 au 8 octobre et organisée par l'AFGC. Ce sera l'occasion de présenter Planète-TP aux étudiants du département de génie civil de l'IUT de Corté.
- Les 20 et 21 octobre l'association sera présente au colloque « Le pont » sur la maintenance des ouvrages d'arts à Labège près de Toulouse. A cette occasion elle apporte son concours pour l'accueil des étudiants préparant un BTS, un DUT, une licence, un master ou un diplôme d'ingénieur qui y sont invités le premier jour.
- ...

L'équipe d'Asco-TP est à la disposition des membres du CA qui souhaitent avoir plus de précision sur toutes les actions menées.

André Montès souligne l'importance du nouveau programme de technologie au collège à la rentrée scolaire 2009. L'élève est invité à découvrir et étudier son environnement immédiat où le secteur de la construction est tout aussi présent qu'indispensable.

Asco-TP se doit de poursuivre son action envers les jeunes concernés et d'épauler leurs professeurs dans la découverte des TP.

Jean Chapon fait remarquer que le sigle TP ou BTP n'a pas grande signification pour le grand public et qu'il faudrait utiliser un autre terme. Il propose au Président Hubert Roux de lui faire parvenir une copie de son intervention en classe préparatoire « message aux Profs de TAUPE » dans lequel il s'efforce de promouvoir notre secteur.

André Colson précise qu'à l'origine la vocation d'Asco-TP reposait sur un musée virtuel. Le site actuel n'a pas cette configuration même si l'on y trouve l'histoire.

Noël Richet lui fait remarquer qu'Asco-TP n'est pas en mesure d'assumer un tel projet qui demande des moyens énormes pour sa réalisation et sa maintenance. C'est d'ailleurs pourquoi le site [www.planete-tp.com](http://www.planete-tp.com) est plutôt classique mais très vivant avec une mise à jour aisée et un enrichissement possible compatibles avec le budget actuel. Tous les mois, plusieurs actualités permettent de rendre compte de l'activité du secteur. Par exemple et dans les prochains jours, le site signalera le dixième anniversaire du RER E inauguré le 12 juillet 1999. Par ailleurs, les différentes actions dont quelques unes ont été citées précédemment sont menées avec différents partenaires pour compléter le dispositif pour une meilleure connaissance des travaux publics.

.../...



**V- Prochain CA le 15/10/09 à 14h30 suivi de l'AG ordinaire à 16h00**

Le prochain CA se déroulera le 15 octobre 2009 à 14h30.

Il sera suivi par une AG ordinaire à 16h00. Thierry Loubière précise que cela est possible car l'arrêt des comptes vient d'avoir lieu.

Le lieu de ces 2 rencontres successives reste à préciser.

-----

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant signalée, Hubert Roux clôture ce conseil tout en remerciant les différents participants pour la richesse de leurs échanges.

Le secrétaire

Le Président

Henry Thonier

Hubert Roux